Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260424-202613-DE

MAIRIE DE TRÉVRON

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE du 24/04/2026
Commune de Trévron

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 24 avril à dix-huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du Maire Mr FRERE François

Date de convocation : le 13/04/2026

Absent(s) excusé(s):
Absent: VOIR LISTE TABLEAU DE PRESENCE
Secrétaire de séance (élu) : CAMILLE ROUVRAIS
Heure : 18h05
Nombre de membres en exercice : 15
Présents :13 arrivées de Véronique Racine 18h50
Votants :14
Procuration 2

VOIRIE ET TERRITOIRE

- Délibération 2026-13 : 1) SDE Eclairage

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260424-202613-DE

Objet : Approbation du projet de rénovation d'un foyer et de la pose de coffrets pied de mât au lotissement communal « Le Clos de Laporte » – Participation financière de la commune

Le Conseil municipal de Trévron,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22) en date

du 20 décembre 2019 approuvant le règlement financier,

Vu le projet présenté par le SDE22 relatif à la rénovation d'un foyer et à la pose de coffrets pied de mât au lotissement communal « Le Clos de Laporte »,
Vu le montant estimatif des travaux s'élevant à 4 536 € TTC (coût total des travaux majorés de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie),
Vu que la commune a transféré la compétence éclairage public au SDE22,
Vu que le SDE22 bénéficiera du Fonds de compensation de la TVA,
Vu que la participation financière de la commune s'élève à 2 730 €, calculée sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée des frais d'ingénierie au taux de 8 %,
Plan Joint

Après en avoir délibéré,
APPROUVE :

- Le projet de rénovation d'un foyer et de la pose de coffrets pied de mât au lotissement communal « Le Clos de Laporte », présenté par le SDE22, pour un montant estimatif de 4 536 € TTC.
- La participation financière de la commune à hauteur de 2 730 €, conformément au règlement financier du SDE22.
- Le principe selon lequel les appels de fonds seront effectués une ou plusieurs fois, en fonction des acomptes versés à l'entreprise et du décompte final.

DÉCIDE :

- Que le montant définitif de la participation de la commune sera ajusté en fonction du coût réel des travaux.
- Que le maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.
- Que le montant sera inscrit en investissement au chapitre 204 et amorti

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260424-202613-DE

– Approbation du projet et engagement des dépenses

Le Conseil municipal de Trévron,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport présenté par [nom du service ou de la personne responsable, si applicable],
Vu le devis ou l'estimation des travaux de réparation du moteur de la volée de la cloche n°2, s'élevant à 1943.10 € HT, soit 2331.72€ TTC,
Vu la nécessité de maintenir en état de fonctionnement le patrimoine communal,
Vu l'inscription de cette dépense au budget communal exercice 2026
Après en avoir délibéré,

Annexe DEVIS
APPROUVE :
- Le principe de la réparation du moteur de la volée de la cloche n°2, pour un montant estimé à 2331.72 € TTC.
- L'engagement des dépenses correspondantes sur le budget communal.

AUTORISE :
- Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux, y compris le marché ou le bon de commande.
- Le paiement de la facture correspondante après service fait et vérification des travaux.

DÉCIDE :
- Que les travaux soient réalisés par MACE ENTREPRISE (qui s'occupe de la maintenance)

POUR	14	ABSTENTION		CONTRE		NE PREND PAS PART	

Le 24/04/2026, Trévron

Secretaire de Séance
Camille ROUVRAIS

Le Maire
Mr Frère François

MAIRIE DE TREVRON
Côtes-d'Armor